

Les cahiers baptismaux du XVII^e siècle nous présentent S. Sané dans les actes rédigés en latin sous le nom de S. **Senanus**, et dans les actes français sous le nom de S. Senan.

L'Eglise

Il est impossible de déterminer le nombre des églises qui se succédèrent sous le titre de Notre-Dame Lanvenec — Lanmeanec, dans un acte de 1477 (1) — nom porté par la paroisse avant celui de Loc-Maria-Plouzané. **Lanvenec**, Joie?... Terre des moines?... Le nom dériverait-il de Lan-meinec? de Lan-ar-Menehy? Impossible aussi d'indiquer la date de construction de l'église qui a précédé l'actuelle.

Le rectorat de Jean Tournon, recteur de Plouzané et archidiacre d'Ack (1624-1650), fut marqué à Loc-Maria par la restauration totale de l'église et le renouvellement du mobilier.

Au commencement du XVIII^e siècle (1721), l'église tréviale composée de deux nefs jumelles se communiquant par des cintres et munie de deux transepts, menace ruines. L'on en décide alors la reconstruction.

Simple résolution, car les années passent et l'état de délabrement ne cesse d'augmenter. Les paroissiens de Loc-Maria veulent l'aide pécuniaire et matérielle des paroissiens de Plouzané qui se font tirer l'oreille... En 1748, l'église est interdite par Monseigneur de Léon, parce que « menaçant ruines ». Sage précaution, car l'année suivante, le 1^{er} février 1749, tout le bas-côté sud tombe. La reconstruction est désormais nécessaire.

Les questions de prééminences et de chapelles prohibitives étant réglées avec messire Charles Le Roux, sieur abbé de Brescanvel (seigneur de Languifforc'h,

(1) Jourdan de la Passardière, *Echo Par. de Brest*, 3 oct. 1909.

Dellec et autres lieux, recteur de Guilers), les moines de Saint-Mathieu Fin-de-terre, le seigneur Kerguiziau de Kervasdoue, le seigneur de Kersauzon et dame Thérèse de Kergoat (comtesse de Marbœuf), M. Jaffray, entrepreneur du Roi au port de Brest, dresse en 1752 les plans de l'édifice actuel. Les dépenses prévues se montent à 7.400 livres environ.

Hélas! les ressources font défaut. Le procureur du Roi au siège de Brest a débouté les tréviens de leurs prétentions à l'égard des paroissiens de Plouzané... M. du Beaudiez, recteur, s'intéresse- cependant au sort de la « fillette » de Plouzané; une souscription paroissiale est ouverte; chaque dimanche on lit les noms des donateurs, et les premiers travaux commencent en mars 1758.

Mais les difficultés surgissent de tous côtés: la tour d'ailleurs très difforme de l'ancienne église mais que l'on voulait conserver, n'est pas dans l'axe du nouvel édifice!... Il faudra l'abattre et la reconstruire.

Le clocher porte la date de l'achèvement, 1769. Il présente deux galeries, deux chambres de cloches, et aux angles, huit petits pinacles gothiques.

Les frais prévus pour 7.404 livres, s'élevèrent à 16.412, couverts par la souscription et aussi par les avances de M. du Beaudiez (origine du procès avec les héritiers de ce recteur).

Les années suivantes amenèrent de nouvelles déceptions. En 1773, les murs de l'église fléchissent et l'on est obligé d'y ajouter six contreforts de granit. En 1774, la tour manquant de solidité doit être refaite. Travail qui sera encore partiellement repris en 1890.

En 1773 également fut construit l'ossuaire, Jean Peruz étant marguillier.

Le style de l'église, il faut bien l'avouer, est médiocre, mais à l'intérieur, quelques objets méritent cependant de retenir notre attention.

Fonts baptismaux. — Les fonts baptismaux sont anciens. La cuve avec sa base est formée d'un unique bloc de Kersanton taillé à huit facettes. Celle du devant représente l'Ecce Homo; les quatre autres encadrant deux à deux ce sujet, représentent les quatre évangélistes avec leurs attributs. Les trois côtés tournés vers le mur sont unis. Les angles sont ornés de pinacles gothiques. Dans les faces, des niches Renaissance.

Ces fonts datent de 1530, car sur la facette arrière on lit : MIL Vcc XXX. — I. P. G.

En 1656, on plaça à l'intérieur de la cuve de granit un grand bassin de plomb pour y mettre l'eau baptismale (le petit bassin qui sert actuellement est de la même matière).

La claire voie qui entoure le baptistère, ainsi que les deux colonnes, existent depuis 1674-1675; la date que l'on peut lire sur la porte est, non pas la date de la confection de la cuve, mais la date d'achèvement de l'entourage de bois : « Faict en 1675 ». En effet, nous lisons aux comptes de 1674 : « Donné à Jacques Jac, un écu à valoir de ce qu'on lui doit sur les balustres du font baptismal », et encore : « payé quatre écus à Jacques Jac pour paiement des balustres autour des fonts ».

La même année, la fabrique de Loc-Maria achetait pour orner le baptistère, une image de saint Jean-Baptiste en papier, de la valeur de quinze sols. En 1894, lors de la réfection des confessionnaux et de la chaire, cette image sera remplacée par une sculpture moderne, et en même temps l'on restaurera la boiserie et les colonnes qui dominent la claire-voie, tout en gardant cette dernière.

Statue de la Sainte Vierge. — Selon un rapport adressé en 1904 par M. Mengant, recteur, à M. le cha-

noine Abgrall, à l'occasion du Congrès marial de Josselin, « la statue de chêne de la Vierge que nous honorons actuellement sous le titre de N.-D. de Lanvenec, daterait du XV^e siècle (1). La Sainte Vierge porte l'enfant Jésus sur son bras droit; elle étend la main gauche vers les fidèles et, de ses pieds, elle écrase le serpent infernal ».

La statue patronale ne serait donc pas celle qui sert de fond au maître-autel, et qui est assise, mais celle qui est debout du côté de l'Évangile.

Autres statues. — Les autres statues sont celles de sainte Marguerite foulant le dragon, de l'Ecce Homo et de saint Michel, toutes trois de facture ancienne.

Puis viennent les statues modernes de Notre-Dame de Lourdes, de sainte Anne, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de saint Joseph et du Bienheureux Curé d'Ars.

Mobilier. — Sous le rectorat de M. Mengant, l'église s'enrichit de nouveaux confessionnaux et d'une chaire à prêcher dont les plans avaient été établis par les soins de M. le chanoine Abgrall.

L'ancienne chaire en effet, datant de 1789, construite en chêne provenant de vieux navires, tombait en ruines.

La chaire nouvelle porte deux panneaux sculptés représentant l'apostolat de saint Sané, premier apôtre du pays et fondateur de l'église.

Le premier panneau a pour exergue : « **S. Sané o prezeg an Aviel.** Saint Sané prêchant l'Évangile » : le saint est vêtu en évêque et confère le baptême à de nouveaux convertis.

Le second : « **Menehy S. Sané e Coat-ar-Hras,** Minihiy de S. Sané au Bois de la Grâce » : le saint vêtu en

(1) M. le Chan. Abgrall ne l'estime pas aussi ancienne.

moine, intercède en faveur d'un accusé qui, pour se mettre à l'abri du châtement est venu chercher refuge entre les minihys. (Voir plus loin pour ces minihys).

Les deux autels latéraux sont dédiés: l'un au Sacré-Cœur, l'autre aux saints Anges (autel privilégié).

Au-dessus du premier, se trouve une peinture représentant le Sacré-Cœur.

Au-dessus du second, une peinture de l'ange gardien avec encadrement des médaillons dont les sujets sont expliqués par des légendes: **Illuminat.** — **Docet.** — **Armat.** — **Adest poenitenti.** — **Adest communicanti.** — **Adest morienti.**

Au milieu du XVII^e siècle, ces autels étaient dédiés l'un à saint Sébastien et à saint Roch; l'autre à sainte Anne et à saint Yves, prééminences de la maison de Kervasdoué.

Au bas de l'église se trouve le monument élevé par les paroissiens à la mémoire de M. Mengant, recteur (1889-1907), décédé à Plouvorn.

Les cloches. — Loc-Maria possède un clocher à trois cloches, de forme élancée.

En une délibération du corps politique du 6 novembre 1774, nous lisons: « Nous, corps politique... sommes d'avis de refondre la grande cloche et la petite, et de faire monter la plus grande jusqu'à 800 livres et la plus petite de 400 à 500 livres; paierons au sieur Jean-François Guillaume, fondeur, pour refondre du vieux métal desdites cloches 100 livres, et 30 sols pour chaque livre du nouveau métal. Les cloches seront fondues sur place et le corps politique s'oblige à fournir audit sieur Guillaume, tous les matériaux nécessaires aux fourneaux et bois et charbon, avec douze ou quinze journées d'homme; la moitié de la somme sera payée à la fin du travail, l'autre moitié en deux ans ».

Puis, le 13 mai 1781: « Nous, corps politique, chargeons le marguillier Claude Repars de faire fondre la moyenne cloche de l'église et de la porter à 600 livres ».

La grande cloche mentionnée en 1774, refondue en 1775, et portée à 800 livres, est la grosse cloche actuelle. Sa fusion eut lieu sous M. Inisan, recteur de Plouzané et trêve de Loc-Maria. Voici l'inscription que nous y lisons: « *L'an 1775, bénie par Mre J. C Inisan, recteur de Plouzané, — Mre Jean Goret, curé. — Haut et puissant seigneur Messire René de Rodellec, chevalier du Portzic, lieutenant des vaisseaux du Roi, parrain. — Haute et puissante dame Barbier de Lescoët, comtesse de Kervasdoue, marraine. — Y. Coatanea, fabrique. — Le Guillaume m'a faite.* »

Nous ne savons ce qu'il advint de l'idée de refondre la moyenne et la petite cloche.

En 1834, le 29 avril, les deux autres cloches actuelles (la petite et la moyenne) reçurent la bénédiction de M. Le Hir, curé de Saint-Renan.

La moyenne, « Caroline », porte l'inscription suivante: « *Faite en avril 1834, pour l'église de Loc-Maria, — M. Charles Kerquiziau Kervasdoue, parrain, et Mme de Kervasdoue, née Marie-Renée de Lestang du Rusquec, marraine — M René-Marie Marc, recteur. — M. Hervé Rioual, maire — M. Y. Quéau, vicaire. — Viel Alphonse, fondeur, Brest.* »

La petite, « Marie », porte: « *Faite en avril 1834, pour l'église de Loc-Maria. — M. Hervé Rioual, maire et parrain. — Mme veuve Hervé Le Moign, de Lesconvel, née Marie-Renée Le Hir, marraine — M. René Marc, recteur. — M. Yves Quéau, vicaire. — Viel Alphonse, fondeur, Brest.* »

Reliques. — Deux châsses renferment les principales reliques.

La première, dite de saint Sébastien, contient une

flèche ou débris de flèche en métal, de saint Sébastien; — une relique de saint Joseph Cupertin; — une relique de saint Corentin.

La seconde, dite de saint Jaoua, contient une dent et un morceau de l'os de l'épaule de saint Antoine; — des reliques de saint Jaoua; — de saint Yves; — une autre dont l'inscription est indéchiffrable et une parcelle de l'autel de bois de l'Apôtre saint Pierre.

A ces reliques, nous devons ajouter: une parcelle de la vraie croix incluse en une croix cristalline (1785), et un petit reliquaire renfermant des reliques de la sainte Vierge, de saint Joseph et de sainte Anne, dont Mgr Potron, évêque de Jéricho, a enrichi Loc-Maria.

Confréries. — Notons d'abord la confrérie du saint Rosaire, établie en 1634 sous le rectorat de Jean Touronce, par le Père Jourden, du couvent de Morlaix. Puis les confréries de l'Ange Gardien (1684), des Trépassés (1805), du Scapulaire (1805), de Notre-Dame des Armées (1890), l'Apostolat de la prière (1891), la confrérie de la Sainte Famille (1901), et l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre (1912).

Fêtes. — **Tro S. Sané** : la procession de Loc-Maria se joint tous les ans à celle de Plouzané, le jour de la Pentecôte, pour faire ensemble, avant la grand'messe, la troménie du Cloître.

Le pardon de l'église paroissiale de Loc-Maria a lieu à l'Assomption. A cette occasion, la procession de la paroisse de Plouzané se rend à Loc-Maria.

Un document de 1610 fait mention de la célébration dans la trêve, de la fête de la Conception de Notre-Dame : « On fait donation de terre à l'église de Loc-Maria (sic) Lanvenec, à charge au gouverneur d'icelle église de faire chanter en icelle église une commémoration

à l'intention du trépassé au jour et fête de la Conception de Notre-Dame. — Faict au manoir de Poncelin. »

Missions. — Le vén. P. Maunoir se fit entendre à Loc-Maria Plouzané en 1649.

Fondation pour la lampe du sanctuaire. — Fondation du 22 mai 1680, de dame de Keralan, en Saint-Renan : « dame Françoise du Tremen, dame douairière de Keralan, fait don d'un demi-parc **Streat-ar-Mouele'hi**, à la charge d'employer la somme de 45 sols annuellement et à perpétuité pour entretien de lampe devant le sanctuaire de Lou-Maria (sic). »

En 1703, au 4 octobre, Guillaume Lhostis, du manoir de Kerbell, en son testament, lègue « 20 sols pour la lampe. »

Chapelles et Chapellenies

En 1640, les habitants de Plouzané et de Loc-Maria furent frappés du plus cruel des fléaux, de la peste.

A Plouzané, cette maladie commença par le village de Kerebreust, le 12 juin 1640, et s'étendant dans le reste de la paroisse, s'y maintint jusqu'au 21 mars 1643. Dans cet intervalle, elle y moissonna 122 personnes.

A Loc-Maria, la contagion avait commencé par Gorrekear. Du 20 mai au 30 novembre de la même année 1640, elle fit 53 victimes. La maladie se propagea relativement peu. Plusieurs malades furent soignés en des huttes construites à distance des villages, comme en témoignent les actes de décès de plusieurs pestiférés; d'autre part, M. Touronce, recteur, jugea prudent d'enterrer les victimes dans un cimetière particulier. A 7 ou 800 mètres de l'église paroissiale, se trouvait un terrain depuis longtemps appelé « **Park ann Itroun**

Varia » ou Champ de Notre-Dame. Ce terrain fut béni par commission de M. le Vicaire général de Léon, datée du 30 mai, signée René du Louët.

Mais, en même temps que l'on se servait de ce terrain pour ensevelir les contagieux, on décidait d'y construire un oratoire dédié à saint Sébastien, qui déjà partageait en l'église tréviale les honneurs d'un autel avec saint Roch. La population se chargea des frais de ce premier oratoire qui durera jusqu'en 1862.

Aux comptes paroissiaux, nous constatons, le quatrième dimanche d'août 1641, le don fait par Christophe Le Ru d'un boisseau de froment pour être donné à tiers entre l'église, la confrérie du Rosaire et la bap-tisation de la chapelle de saint Sébastien. En l'an 1643, nous relevons le don d'une génisse aux trois mêmes intentions.

En l'an 1646, l'on acheta la statue de Saint Sébastien (statue que l'on conserve à la sacristie de la chapelle et qui depuis 1919 prend part à la procession du pardon). On la paya 19 livres 18 sols chez Jourdren, sculpteur-peintre à Recouvrance.

L'an 1647, l'on mit au clocheton une cloche remplacée dans la suite par une autre offerte par la famille de Kervasdoué.

Dans un inventaire du 25 ventôse an III de la République (mars 1795), nous trouvons une description de la chapelle. Nous la rapportons textuellement: « Chapelle dite de Saint-Sébastien, couverte d'ardoises et presque neuve, ayant 25 pieds de longueur, 19 de largeur et 9 de hauteur de ses murs au dehors, l'autel au bout du Levant étant ainsi que le pignon en dedans boisé en sapin presque neuf, ayant aussi de petites armoires d'attache audit autel, ouvrant d'une porte au côté du Midi, d'une grande fenêtre au même côté et d'une autre côté du Nord, le tout boisé et vitré et situé dans un bois de haut futage. »

Le tour de la chapelle était planté d'arbres. Sous le rectorat de M. Marc (1830-1850), l'on planta la grande allée de la chapelle et l'on construisit les piliers qui en décorent l'entrée avec deux statues de Kersanton de saint Fiacre et de sainte Catherine, de 0 m. 60 de hauteur.

Cette chapelle fut réédifiée en 1862. On utilisa pour cette reconstruction les matériaux d'une ancienne chapelle de la paroisse dédiée à Marie-Madeleine, que la fabrique de l'église cathédrale de Saint-Pol-de-Léon consentit à céder, à condition que la sainte aurait sa statue dans la nouvelle chapelle.

Les vieilles statues de saint Sébastien et de Marie-Madeleine sont actuellement reléguées à la sacristie et remplacées par des statues modernes de saint Sébastien (au cours de l'épidémie de choléra : 1893), de Marie-Madeleine (1895), de saint Goulven et de saint Nicolas (1896), titulaires de chapelles détruites ou en ruines.

Les autres statues sont celles de Notre-Dame de Pitié, de sainte Anne, de sainte Catherine, de saint Jean-Baptiste (1), vieilles statues provenant probablement de l'église.

Le maître-vitrail représente saint Sébastien. Au bas, on peut lire: « **Chapel S. Sebastien zo bet savet aman e guered ar vosen, er bloaz 1641** », Chapelle de S. Sébastien édiflée au cimetière des pestiférés, en 1641. — (1897).

Un autel latéral est encore veuf de titulaire.

Remarquons dans cette chapelle un groupe en ronde bosse travaillé dans un bloc de Kersanton et qui représente le martyr de sainte Apolline (spécialement invoquée contre les maux de dents), provenant de

(1) En 1525, le chœur de Loc-Maria Lanvenec est appelé « le chœur de Monsieur St. Jean ». Jourdan de la Passardière, *Echo Par. de Brest*, 30 oct. 1909.

l'ancienne chapelle de saint Goulven (translation en 1899). La sainte attachée à une colonne et les deux bourreaux ont 0 m. 70 de haut.

Le premier pardon constaté remonte à 1645. De nos jours le petit pardon a lieu le 20 janvier et le grand pardon le troisième dimanche de juillet (la veille, premières vêpres à la chapelle, et feu de joie).

La procession paroissiale se rend à la chapelle chaque année pour le lundi des Rogations, la Fête-Dieu, la Pâque des enfants et pour les deux pardons.

Le saint est invoqué contre la guerre, mais surtout pour être préservé ou délivré des maladies contagieuses. En 1892, la population de Plouzané, affligée d'une maladie contagieuse, fit à la chapelle de Saint-Sébastien une procession à la suite de laquelle aucun nouveau cas ne fut signalé.

Le cantique breton en l'honneur de saint Sébastien sur l'air d'« **Hor Mam Santez Anna** » a été composé par M. Labasque, recteur de Quéménéven, à l'occasion de la Mission de 1890 :

« O sant Sebastien,
Selaouit hor peden !
Kasit ac'hann bepret
Ar vosen, ar pec'het ! »

Autres chapelles et chapellenies. — Nous trouvons près du manoir de Lesconvel, une chapelle dédiée à **saint Nicolas**, relevant de l'église de Loc-Maria. Michel Le Nobletz la cite dans son cartulaire. Elle fut vendue par la Nation en 1792.

En 1703, le 4 octobre, un don de 10 sols est fait par Guillaume L'Hostis, du manoir de Kerbell, à saint Nicolas.

L'ancienne statue du patron, en bois de chêne, d'ailleurs en très mauvais état, se trouve dans une ferme voisine, à Penn-an-Dour ; elle représente le saint ayant à ses pieds trois enfants sortant d'un cuveau.

Puis vient la chapelle de **la Madeleine**, désignée au Pouillé de Léon sous le titre de « gouvernement de la Magdeleine ». — Présentateur, le seigneur de Trésiguidi, avec charge de six messes basses par an aux dimanches, à desservir dans la chapelle même.

La chapelle de **saint Goulven** (ou saint Marc), avait pour présentateur le seigneur de Kerourien, maintenant de Poulpry, et l'Ordinaire, **alternâ vice**. Les charges étaient d'une messe basse aux dimanches et fêtes à la chapelle même. Abandonnée dès 1875, elle fut vendue municipalement en 1887, malgré les protestations de M. Nicolas, recteur. On peut remarquer aux alentours quelques armoiries.

La chapelle de **Kerscao**, près du manoir du même nom, était dédiée à saint Claude. En 1773, à la place de Yves Cosquer, prêtre, décédé, Alain-André Corcuff acolyte, de la trêve de Pont-Christ, en Ploudiry, est présenté pour cette chapellenie de Kerscao, par messire Jean-Jacques-Claude, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur marquis de Kersauson, demeurant à Brésal, en Plounéventer.

Une autre chapelle qui subsiste, est celle du château de **Kervasdoué**. D'elle dépendaient les chapellenies de **Kerlannou** (fondée en 1588 par Damoiselle Catherine de Poulpiquet, dame douairière de Kervasdoué et son fils : Laurent de Kerguziau), et de **Kervéguen** (fondée en 1612 par Marie Brendegué, dame douairière de Kervasdoué). La desserte en était faite à l'église tréviale, en la chapelle de saint Yves, propriété de la maison de Kervasdoué.

En 1727, dame Renée-Jeanne de Kerouartz, dame douairière de Kervasdoué, non communière et tutrice de ses enfants de son mariage avec défunt messire François-Louis de Kerguziau, vivant chevalier seigneur de Kervasdoué, en cette qualité nommant et présentant aux trois chapellenies de Kerlannou, Kervé-

guen et Kervasdoué, dépendant de la maison et seigneurie de Kervasdoué, chapellenies vacantes par décès de défunt messire Charles Jourdain, prêtre, dernier titulaire et possesseur d'icelles, déclare, au 17 février 1727, nommer et présenter pour lesdites trois chapellenies, messire Guillaume-Marie de Sansay, clerc tonsuré au collège de Léon; supplie Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque, comte de Léon, ou M. son grand vicaire en son absence, de lui accorder toutes lettres de provisions requises et nécessaires à l'effet qu'il puisse prendre possession desdites chapellenies et jouir des rentes et revenus d'icelles. — Contrôlé à Saint-Paul, le 23 mars 1727. Reçu 6 livres. — Signé Prudhomme.

Mgr Louis de la Bourdonnaye conféra les bénéfices en question à M. de Sansay, le 6 mars 1727.

En 1764, Jean-Marie Golias, curé de Locmaria, titulaire de la chapellenie de Kervasdoué, afferme en cette qualité le lieu de Cozlannoc, et les garennes Guaremjou Mesthomas, au terroir de Kerlannou-Bian, avec les lieux de Kervéguen et de Gorréquéar.

Titulaire en 1789, Fr. Gouachet, prêtre de Plouzané.

Une chapelle, (siège aussi d'une chapellenie: fondateurs, messire Charles de Kerguiziau et dame Anne-Gilette de Penmarc'h, 1686-1687), était dédiée à saint Laurent et datait de 1512. En 1687, Alain Le Cargour, de Vannes, résidant depuis quelques années au diocèse de Léon, chapelain de cette chapellenie de Saint-Laurent, à Kervasdoué, obtient une autre chapellenie à Loc-Maria.

A signaler dans la chapelle actuelle (1859-patrons: saint Joseph et saint Laurent): le bénitier portant les armes de Kerguiziau de Kervasdoué. Extérieurement, au-dessus de la porte, une pierre porte les armes de Kerguiziau de Kervasdoué en alliance avec les de Torcy.

Le mobilier intérieur consiste en un autel, deux statues de saint Joseph et de Notre-Dame de Lourdes et un tableau de l'Annonciation.

Outre les chapellenies déjà mentionnées de Kerlannou et de Kervéguen, nous devons encore citer celles de **Lesconvel**, de **Neisvran** et de **Langolian** (cette dernière actuellement en Plouzané). Titulaire en 1789, Fr. Gouachet, prêtre.

Le 16 octobre 1611, Yves Jouhan, recteur de Plouzané, fonde une chapellenie avec deux messes annuelles à perpétuité, en l'église tréviale de Locmaria, en présence de Ecuyer-Bernard Jouhan, sieur de Neisvran, son frère aîné, demeurant à Plouzané. Il donne pour cela le lieu et convenant de Keronnen qu'il tient à titre d'échange de N. H. Claude de Kerguizieu, sieur de Kerscao.

Calvaires

Minihy sant Sane. — Devant maintenant nous occuper des croix de la paroisse de Loc-Maria, il convient de nommer d'abord celles qui, selon la tradition, seraient contemporaines de l'établissement du christianisme par saint Sané.

Près de l'église dédiée à la Vierge, furent plantés, ou, plus exactement, utilisés, deux lec'hs de granit (bornes milliaires?) d'environ deux mètres. On les surmonta d'une croix. Actuellement séparés par une distance de dix mètres et adossés l'un à un mur de jardin, l'autre au mur de la mairie, ils se trouvaient auparavant à deux ou trois mètres l'un de l'autre, dans un petit bois: **Coat-ar-C'hras**, bois de la grâce. En reconnaissance de la conversion du pays par saint Sané, on leur avait attribué le droit d'asile: quiconque, coupable de crime et poursuivi pour ce délit, se réfugiait dans ce **Minihy**, entre les deux lec'hs, ne pouvait être arrêté.

Pendant la Terreur, les deux croix furent abattues, mais rétablies après le retour du culte.

Croix de Kerscao. — Au croissant de Kerscao, la croix actuelle, superbe monolithe tiré des carrières de Plouarzel, montée sur gradins, a remplacé une ancienne croix sous laquelle on a trouvé un denier au millésime de 1650.

Men teo ou Kroaz ar Goff. — (Croissant des routes de Goasmeur à Saint-Renan et de Plouzané à Kerzeveon). Cette croix, dressée sur un socle, surmonte un lec'h du genre de ceux déjà signalés. Elle mesure près de trois mètres.

Kroaz Kerhalet ou Kroaz-Ruz. — (Sur la route de Brest au Conquet, près de Pen-ar-Menez). Elle aurait été édiflée après une victoire remportée sur les Normands qui ravageaient le pays en 875. En souvenir du sang versé, on l'aurait appelé **Kroaz-Ruz** (croix rouge). La raison de son nom se tire plutôt de sa couleur, car c'est un granit à grains rougeâtres. Elle surmonte aussi un lec'h, formant un total de deux mètres cinquante.

Kroaziou an Diry ou Kroaziou an Normand. — Encore deux autres croix montées sur lec'hs. Elles sont placées près de la route de Tregannan. La vieille croix du **Diry**, qui se trouvait au croissant de Neisyran, étant toute difforme, a été brisée et remplacée par une des anciennes croix dites **Kroaz an Normand**, souvenir comme la Croix Rouge, d'une invasion normande.

Kroaz Kerbell. — Elle se trouve dans le marais, près de la route du Conquet à Brest, adossée à un talus. L'allée où elle est placée porte le nom d'allée de la Vierge ; l'on y fait des processions pour demander la pluie.

Kroaz Kervéguen ou Kroaz-Teo. — Entre le bourg et Kerfily-Kervéguen.

Montée sur un immense lec'h de trois mètres cinquante, elle domine merveilleusement la baie de Bertheaume.

Croix du Cimetière. — L'ancienne croix placée à l'entrée du cimetière, à droite, fut achetée, en 1801, par le conseil municipal. Provenant d'un champ de Ponrohél, elle remplaça probablement une autre croix dont nous trouvons mention en 1627.

Dans le cimetière se trouve la tombe de messire Du Beaudiez, recteur de Plouzané (1734-1762), primitivement enterré dans l'église. Un écusson en assez mauvais état permet pourtant de reconnaître les armes des Du Beaudiez : *D'or à trois faces ondées d'azur, cantonnées à dextre d'un trèfle de même.*

A l'est de l'église, près de l'ossuaire (construit en 1773, rebâti en 1870), se trouve une croix plus récente avec **Ecce-Homo**, portant cette inscription : « **Mean a uzo, hor feiz a chomo.** La pierre s'usera ; la Foi restera. » Elle fut érigée en souvenir de mission, sous le rectorat de M. Le Bihan (1865-1872).

Monument aux morts : 1914-1918. — Le monument élevé par les paroissiens à leurs 47 enfants morts pour la France : « **Loc-Maria d'he vugale maro er vrezel.** Loc-Maria à ses fils tombés au champ d'honneur », fut inauguré le 15 août 1919.

Autres croix. — Voici quelques autres croix dispersées sur le territoire de la paroisse : les croix de **Kerneguel**, de la **Madeleine**, de **Goulven**, de **Brendegue** et de **Bourgougnès**.

La période révolutionnaire (1789-1802)

La municipalité de Loc-Maria naquit le 18 février 1790. Elle promit de « maintenir la Constitution du Royaume de tout son pouvoir ».

Le 6 février 1791, nous relevons aux archives de la municipalité ce compte rendu à l'honneur du clergé de Loc-Maria :

« Me. Jean Inisan, recteur de Loc-Maria Plouzané, » a monté à la tribun (sic) à l'issue de la grand'messe, » le dimanche 30 janvier dernier, et a prononcé à haute » voix qu'il ne voulait pas prêter le serment décrété par » l'assemblée nationale à cause que c'était contre sa » contiance (sic) et Me. Jean Jézéquel, curé de Loc- » Maria, a fait le même rapport au pied du grand » hotel (sic). »

Aussitôt, les électeurs du district de Brest élirent comme recteur de Plouzané et trêve, M. François Morvan, vicaire jureur de Plougouvelin. De là ce refrain :

*« An Aotrou Morvan a Blougouvelin,
En deus chenchet lezen,
En deus chenchet religion,
Evit plijout d'an nation.*

M. Morvan, de Plougouvelin,
A changé de loi,
Et de religion,
Pour plaire à la Nation. »

Le nouveau curé constitutionnel prit possession de son poste, le 12 juin 1791, et s'installa au presbytère de Loc-Maria, à l'instar des recteurs légitimes. La lutte commença alors entre les paroissiens et le nouveau pasteur. M. Morvan dénonça au district diverses personnes, entre autres: les marguilliers en charge, Jacques Petton du bourg qui « vendait des cantiques

contraires à la Constitution » (Cf. le refrain cité plus haut), et des gens qui enterraient leurs morts sans le secours de son ministère.

Entre temps, 21 octobre 1791, l'intrus notifiait aux prêtres réfractaires, MM. Le Hir, Gouachet et Labbé, de ne plus exercer aucune fonction dans sa paroisse.

Peine perdue, car le 30 octobre 1791, le conseil municipal et les notables de Loc-Maria et de Plouzané, après avis du général, demandaient et le renvoi de l'intrus et le retour des prêtres fidèles. (Suivent 600 signatures environ).

Le 10 novembre 1791, nouvelle délibération sur le même sujet; les heures des messes sont fixées à chacun. Mais M. Morvan se refuse à ces arrangements. Se croyant même menacé, il écrit au District, le 13 avril 1792 : « Je déclare que je donnerai ma démission si on ne peut me donner de sûreté pour la vie. »

Le lendemain, le District envoya à Plouzané 600 hommes avec deux pièces de canon; entre autres conditions pour le retrait des troupes, il exigeait que la population livrât les prêtres « non conformistes ». L'on dut cependant, mais graduellement, retirer la force armée, sans avoir pu s'emparer des otages recherchés.

La lutte devenait trop pénible pour M. Morvan. On lui enlevait son bedeau... on baptisait les enfants sans lui... Aussi, sur la fin de 1793, décida-t-il de se retirer à Lanildut, en compagnie de son ami Morel, curé de Ploumoguier. Le douanier de l'endroit que l'on délogea pour leur trouver place, se plaignit au district de ce qu'on le mettait, lui, serviteur dévoué, dans la nécessité de céder la place à « deux prêtres voltigeurs généralement méprisés. »

Nous devons noter que dans le courant de juin 1792, les officiers municipaux de Loc-Maria avaient adressé au Roi une supplique pour demander la mise en liberté des prêtres non conformistes.

Enfin, le dimanche, 26 juillet 1801, (7 thermidor an IX), les prêtres dits réfractaires reprirent possession de la paroisse. MM. Inisan, recteur, et Le Hir, vicaire, prêtèrent le serment à la Constitution de l'an VIII. M. Inisan mourut à Loc-Maria, le 26 thermidor an X, (14 août 1802).

M. Le Hir, auparavant vicaire (1795-1802), fut nommé curé d'office de l'endroit par M. Henry, vicaire général de Léon.

Pendant la révolution, il avait refusé de prêter le serment, mais était demeuré dans le pays. Déguisé en meunier, cachant les vases sacrés dans un sac d'avoine, il allait à cheval, de grange en grange, dire la messe et conférer les sacrements. Des sentinelles veillaient sur sa sécurité. Cependant, un jour, dans un chemin creux, il arriva face à face avec deux gendarmes: « N'avez-vous pas vu ce diable de Le Hir ? Voilà bien longtemps que nous le cherchons sans pouvoir mettre la main dessus. » — « Allez dans telle ferme, — répondit le pseudo-meunier, — on vous donnera peut-être quelques indications. » Les gendarmes partirent... et M. Le Hir aussi !

Son ministère s'étendait jusqu'à Saint-Renan, où le constitutionnel Gendrot ne conférait plus les sacrements, son église ayant été convertie en magasin à salpêtre.

Enfin le proscrit put se montrer en public. D'après son témoignage, il n'y eut à Loc-Maria, ni acquéreurs de biens publics, ni personnes mariées par des intrus.

En 1806, le même Le Hir, desservant seul la paroisse, écrivait qu'il avait dû sortir quinze nuits de rang pour les malades et en avoir visité jusqu'à neuf dans la même nuit, et dans un rapport de 1821, nous voyons que ce recteur zélé faisait faire des études, chez lui, à quinze jeunes gens. Il avait même eu des élèves du-

rant la Révolution, alors qu'il devait pourtant se cacher (1).

Recherches préhistoriques

Au village de Brendegue, en 1896, M. du Chatellier, grâce à l'obligeance de M. le chanoine Abgrall et de M. Mengant, put explorer un tumulus. La chambre funéraire de trois mètres de long sur un mètre quarante de large et un mètre vingt de profondeur sous table, recouvrait une couche de restes incinérés, d'une épaisseur de quatre à six centimètres.

Au centre de la sépulture, était une grosse pierre sur laquelle avait été placée une tête de cerf. Auprès, un poignard en bronze et un autre en bois de cerf, furent difficilement relevés.

Des recherches antérieures près du bourg avaient mis à jour un tumulus où l'on trouva un vase en argile à anses.

En 1872, près de Kerscao, l'on a trouvé un vase en argile rempli d' restes incinérés.

A ces renseignements, nous pouvons ajouter l'existence au village de Brendegue d'un camp romain, actuellement nivelé, et les découvertes faites en 1914 par M. du Laurens de la Barre dans la région avoisinante. Des tumuli fouillés mirent à jour des vases d'argile, des débris d'armes, mais malheureusement la guerre vint interrompre les recherches qui devaient s'étendre à d'autres tumuli, à des restes de voie romaine, à des débris de briques indiquant un village, et à divers mégalithes, entre autres une allée couverte.

(1) Le Bulletin publiera d'ailleurs sur l'école presbytérale de Locmaria-Plouzané une correspondance fort intéressante de M. Le Hir.

Recteurs

Dans la liste des recteurs, nous devons distinguer les recteurs de Plouzané chargés aussi de l'église tréviale de Loc-Maria, puis les recteurs de Loc-Maria, après la création de la paroisse.

Recteurs de Plouzané et de l'église tréviale de Loc-Maria

1588. Yves Jouhan.
 1621. Hervé Le Heder.
 1624-1650. Jean Touronce, archidiaque d'Ack.
 1650-1663. Bernard Le Bihan.
 1664. Cren.
 1665. Jean Le Bihan.
 1669. Pierre Salomon.
 1670-1688. François Colliou.
 1688-1690. Yves Perrot.
 1690-1715. Clet de Jaureguy.
 1715-1730. Sébastien Audren de Kerdrel.
 1731. L. G. Michel du Deffais.
 1732. Joseph-François Dessoys de Lanvalot.
 1734-1762. Claude-Marie du Beaudiez.
 1762-1774. Yves-Jean Floc'h.
 1774-1802. Jean-Claude Inisan.

Recteurs de l'église paroissiale de Loc-Maria Plouzané

- 1802-1830. Pierre-Gabriel Le Hir. Fut provisoirement appelé à Saint-Pol-de-Léon en 1827 comme fondateur et premier supérieur de la maison de retraite, Saint-Joseph de Bel-Air. Revint à Locmaria, d'où il fut, deux ans plus tard, nommé curé de Saint-Renan. Mort le 6 mars 1841, à l'âge de 84 ans.

- 1830-1850. René-Marie Marc.
 1850-1865. Pierre Corre.
 1865-1872. Yves Le Bihan.
 1872-1883. François-Marie Siou.
 1883-1889. Eugène Nicolas.
 1889-1907. François Mengant.
 1907-1921. Louis Boucher.
 1921-1922. Pierre-Marie Plassart.
 1922. Alexandre Falc'hun.

Vicaires

1588. Guillaume Nédélec.
 1619-1629. Guillaume Floc'h.
 1629-1672. Hamon Drévès.
 1672-1702. Guillaume Quenquis.
 1702-1720. Jean Luslac.
 1720-1724. Laurent Salaün.
 1724-1726. Charles Jourdain.
 1726-1739. Gabriel Le Berre.
 1739-1740. François Billant.
 1740-1742. Jean Kerbiriou.
 1742-1744. R. Salaün Kerdalzon.
 1744-1759. G. Jaffredou.
 1759-1761. C. Thomas.
 1761-1765. Jean-Marie Golias.
 1766-1769. Yves Cosquer.
 1769-1785. Jean Goret.
 1785-1794. Jean Jézéquel.
 1794-1802. Pierre-Gabriel Le Hir (ensuite recteur).
 1807. François-Yves Galloëdec.
 1808-1810. Hervé Omnès.
 1810-1830. René-Marie Marc.
 1831-1846. Yves-Marie Quéau.
 1846. François Kermergant.
 1846-1851. Louis Jamet.

- 1851-1856. Paul Postec.
 1856-1864. Christophe Roignant.
 1864-1865. Gustave Bernard.
 1865-1866. Alexandre Pilven.
 1866-1872. Guillaume Siou.
 1872-1875. Jacques Quéméneur.
 1875-1881. François-Marie Laot.
 1881-1883. Jean-Marie Kerbrat (vicaire auxiliaire).
 1875-1885. Maurice Riou.
 1885-1890. Guillaume Héliès.
 1890-1892. Pierre Manchec.
 1892-1895. Joseph Kerbiriou.
 1895-1899. Jean-Louis Le Vern.
 1899-1904. Christophe Nicolas.
 1904-1913. Prigent Gélébart.
 1913-1921. Francis Le Cap.
 1921. Auguste Lespagnol.

Familles nobles

KERGUIZIAU DE KERVASDOUE : *D'azur à trois têtes
 d'aigle arrachées d'or. — Devise : Spes in Deo.*

F. LE CAP,
Vicaire à Audierne.

